

# Compréhension des consignes

Capacité de comprendre, de retenir et d'exécuter correctement une consigne de travail.

Une consigne décrit des actions à effectuer dans des conditions précises. Les informations que transmettent les consignes sont plus ou moins détaillées, elles permettent donc plus ou moins de guider les opérateurs. Les consignes constituent des obligations mais elles apportent aussi une aide aux opérateurs. A cause de leur caractère obligatoire, ce sont des outils de travail important à savoir utiliser.

## Critères d'évaluation

- Comprend une consigne simple mais rencontre des difficultés pour la retenir et l'appliquer.
- Comprend une consigne simple, la retient, mais rencontre des difficultés pour l'appliquer.
- Comprend plusieurs consignes simples mais rencontre des difficultés à les retenir et à les exécuter.
- Comprend plusieurs consignes complexes mais rencontre des difficultés à les retenir et à les exécuter.
- Comprend plusieurs consignes complexes, les retient et les exécute.

## À retenir

- Il faut distinguer la capacité à comprendre, à mémoriser et à exécuter une consigne. Un travailleur peut comprendre mais rapidement oublier la consigne. Si la consigne n'est pas suffisamment précise, il peut être mis en difficulté dans son exécution.
- Les consignes sont à la fois une contrainte mais aussi une ressource pour le travailleur!
- Il peut être nécessaire de justifier les consignes de manière positive (garantir le bon déroulé et résultat du travail) voire négative (conséquences du non respect de la consigne de travail).
- Une consigne décrit des actions à effectuer dans des conditions précises. Elle doit être adaptée à la situation en présence.